



Champvent, le 07 juin 2024

MUNICIPALITÉ
DE
CHAMPVENT

Préavis municipal N° 3/2024

Demande de crédit de CHF 89'000.-- pour réfection de la desserte forestière sous le Refuge, Grand Bois et Bois de l'Étang

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Présentation du contexte

Ce projet de réfection des dessertes forestières de Champvent – chemins forestiers sous le Refuge, de Grand Bois et du Bois de l'Étang – se compose de 4 tronçons qui présentent chacun des défauts structurels au niveau de la couche de roulement en dalles de béton et devenant problématiques pour le passage des camions et engins forestiers.

2. Objet de la demande de crédit

La Commune souhaite rénover une partie de sa desserte de base indispensable à la gestion de sa forêt et profiter de la subvention allouée à cet effet par la DGE-Forêt, environ 70% des travaux subventionnables. Cette requête a été validée en mai 2024 par l'inspecteur des forêts du 8^{ème} arrdt.

Un montant de CHF 52'000.— est déjà prévu au budget 2024. La Municipalité sollicite un crédit de CHF 89'000.— pour la réalisation des travaux. La subvention escomptée est estimée à CHF 59'000.—.

Le montant à charge de la Commune revient à CHF 30'000.--.

3. Situation

Les tronçons de chemins nécessitant une réfection se trouvent sur les bien-fonds privés No 321, 329, 335, propriété de la Commune de Champvent, ainsi que sur les parcelles du domaine public DP 53 et DP 58.

D'une longueur cumulée de près de 300 m, ils permettent de desservir une surface forestière d'environ 18 ha située hors forêt de protection.

La fonction prioritaire des forêts desservies par ces dessertes est la fonction de production ligneuse et les aires concernées sont composées de résineux et de feuillus.

4. Objectifs de rénovation

Les tronçons en question possèdent un revêtement en dalles de béton de 2.5 m de largeur et dont les pentes sont faibles à moyennes. L'ensemble de ces tronçons présentent des défauts de type fissures marquées et des affaissements ponctuels du coffre.

5. Mesures

Les travaux projetés prévoient de rester dans le gabarit existant et de remplacer le revêtement actuellement en dalle de béton par de la grave :

Longueur cumulée des tronçons : environ 290 m

Largeur carrossable : 2.5 m

Banquettes : 0.35 à 0.50 m de chaque côté, à renforcer

Fondation : complément de grave pour améliorer la couche de fondation actuelle

Revêtement : broyage de dalles de béton et réutilisation des matériaux sur place

Gestions des eaux de surface : remise en état des fossés de récupération des eaux et pose de nouvelles chambres avec collecteurs et réfection des ouvrages existants

6. Coûts

Génie civil – réfection desserte	CHF 59'000.-- HT
Honoraires ingénieurs	CHF 9'905.-- HT
TVA 8.1 %	CHF 5'581.--
Divers et imprévus	CHF 14'514.--
TOTAL TTC	CHF 89'000.--
Subvention escomptée de la DGE-Forêts env. 70% des trav. subventionnables	CHF 59'000.--
Solde à la charge de la Commune	CHF 30'000.--

7. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Champvent

- vu le préavis No 3/2024
- entendu le rapport de la commission
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection des chemins forestiers
2. De lui allouer à cet effet un crédit de CHF 89'000.--
3. De prélever ce montant à partir du compte de trésorerie

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Olivier Poncet Marie Alderisio Pasquali

